

Mot du directeur

À cinquante ans, la Revue embrasse le numérique

Le premier numéro du cinquantième volume de la Revue nous fournit l'occasion de tourner notre regard vers le passé et vers l'avenir. En effet, en 1951, «Thémis – La revue des étudiants de l'Université de Montréal» voyait le jour. En 1966 – il y a cinquante ans – elle devenait la Revue juridique Thémis de l'Université de Montréal. La mention de l'Université de Montréal est disparue en 1970, mais elle a repris du service en 2013 afin d'assurer une meilleure visibilité à l'institution sans laquelle la Revue n'aurait pu naître et prospérer.

La Revue n'est évidemment pas insensible aux mutations technologiques et aux préoccupations écologiques de notre siècle. Dorénavant, nos abonnés auront le choix de recevoir une version imprimée ou une version numérisée de la Revue, ou même les deux à la fois. Tout cela à un prix extrêmement concurrentiel (50 \$ au Canada). Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à tous ceux et toutes celles qui nous soutiennent depuis de nombreuses années. Nous les invitons à manifester leur appréciation en renouvelant leur abonnement.

À moins que des circonstances particulières ne l'exigent, la Revue ne procédera plus aux traditionnels envois d'exemplaires imprimés à certains de ses partenaires, comme elle le faisait auparavant. Tous les numéros publiés depuis 1994 sont aujourd'hui librement accessibles sur notre site web¹. À l'avenir, le processus de diffusion sera accéléré et nous prévoyons mettre en ligne les nouveaux numéros dans un délai d'environ six semaines. Chaque article pourra dès ce moment être consulté et téléchargé

¹ Voir en ligne : <<https://ssl.editionsthemis.com/revue/>> (consulté le 13 novembre 2016).

gratuitement. En outre, toute personne qui le désire pourra s'inscrire sur une liste d'envoi. Au moment opportun, elle recevra un courriel lui annonçant la mise en ligne des articles d'un numéro et le sommaire de celui-ci. La visibilité de la Revue sur l'Internet sera accrue d'autant.

Par ailleurs, Monsieur Kouroch Bellis a accepté de contribuer de manière régulière à la «Lettre de France» de la RJTUM. Diplômé de l'Université Panthéon-Assas, spécialisé en droit civil et en droit romain, Monsieur Bellis travaille à une thèse de doctorat consacrée à l'obligation naturelle. Il occupe à l'heure actuelle un poste de chercheur contractuel.

La Revue n'aurait pas pu prendre ce virage sans le soutien indéfectible des Éditions Thémis, qu'il convient de remercier tout particulièrement.

Sur ce, bonne lecture!

Michel MORIN

Directeur